

Les Groues à Nanterre : lancement de la consultation publique sur les projets immobiliers

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt PlayGroues lancé le 25 avril 2016, l'Epadesa et la Ville de Nanterre ouvrent une nouvelle phase de concertation citoyenne. Une façon d'inclure davantage les habitants dans le processus d'aménagement de ce territoire d'exception, à la fois 11^e quartier de Nanterre et espace de renouveau aux portes de La Défense.

Du 27 juin au 15 septembre, les Nanterriens, habitants et usagers du quartier des Groues, et toutes les personnes intéressées, sont invités à donner leur avis sur les projets en lice pour l'aménagement du quartier des Groues via la plate-forme en ligne participez.nanterre.fr, ou les rencontres publiques organisées tout au long de l'été. La première se tiendra ce vendredi 30 juin.

Cette concertation citoyenne porte sur le volet « Construire » de l'AMI PlayGroues : 160 000 m² de surfaces neuves à aménager en logements, bureaux, commerces et équipements qui devront permettre de créer un véritable pôle de vie, en cohérence avec la réalisation de la gare « Nanterre la Folie » (RER E Eole puis L.15 Ouest du Grand Paris Express).

Huit équipes regroupant des promoteurs, investisseurs, utilisateurs et porteurs de projet sont actuellement en compétition pour aménager deux secteurs opérationnels majeurs du quartier des Groues : le pôle Gare et le secteur Hanriot (composé de quatre lots de tailles variées, *détail des lots et carte du territoire en annexe*).

Les résultats de la consultation menée par l'Epadesa et la ville de Nanterre feront l'objet d'une note d'analyse qui sera transmise aux comités de sélection finale de l'AMI PlayGroues.

Pour **Patrick Jarry**, Maire de Nanterre et Vice-président de l'établissement POLD : « La Ville de Nanterre a toujours été très soucieuse d'associer les habitants à la conception et au choix des projets urbains. C'est à nos yeux une garantie que ces projets vivront bien, trouveront leur place dans la ville. Aux Groues, l'enjeu est plus fort encore : il s'agit de créer le 11^e quartier de Nanterre, un quartier porteur tout à la fois d'innovation et de dynamisme pour la ville. Nous voulons donc aller plus loin. Le futur quartier des Groues sera novateur non seulement sur le plan urbain, mais également sur celui de la démocratie : il doit être le fruit d'une co-construction avec les habitants. C'est dans cet esprit qu'avec l'EPADESA, nous avons tenu à proposer cette phase de consultation publique sur le volet « Construire » de l'Appel à Manifestation d'Intérêt PlayGroues. Cette consultation doit représenter l'un des temps forts d'un processus de concertation engagé sur le long terme. J'espère que les habitants et usagers de Nanterre et au-delà seront nombreux à apporter leurs idées et avis, qui contribueront à donner au projet un sens, une direction ».

Pour **Jean-Claude Gaillot**, Directeur général de l'Epadesa : « Il était nécessaire et indispensable d'inclure les habitants et usagers des Groues dans le processus de décision. Les Groues vont profondément et durablement se transformer d'ici 2030, c'est un quartier tout entier qu'il faut imaginer. La première étape avait été, en juin dernier, la création de l'Atelier des Groues, une instance consultative et participative destinée à développer l'intérêt et l'implication des habitants dans ce laboratoire urbain. Avec cette phase de concertation citoyenne de plus de deux mois, nous franchissons un nouveau cap afin d'offrir aux habitants

Communiqué de presse

27 juin 2017

« Échanger pour imaginer un quartier fidèle à l'ADN des lieux, conforme aux aspirations de ses habitants et usagers actuels et futurs. »

Contacts presse

Agence Treize Cent Treize
Tel : 01 53 17 97 13

Alain N'Dong
alain.ndong@treizecenttreize.com

Aurélié Caron
a.caron@treizecenttreize.com

des Groues un quartier en adéquation avec leurs besoins et aspirations. Tout en imaginant la ville de demain. »

Situées à Nanterre, les Groues deviendront d'ici 2030 un territoire d'innovation et de diversité : mixité des logements, accueil des PME-PMI, start-ups ou encore fablabs se côtoieront dans un espace en cohérence avec les besoins de demain. D'ici 2030, le quartier passera de 300 à 12 000 habitants.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à faire émerger des solutions d'aménagement novatrices s'articule autour de deux volets :

Les Groues Chiffres clés

11^e quartier de Nanterre

Une labellisation
écoQuartier

65 hectares

630 000 m² dont :

- 340 000 m² de logements
- 200 000 m² de bureaux
- 90 000 m² de commerces, activités, services et équipements

5 000 nouveaux logements
(30 % de logements sociaux)

12 000 habitants
(contre 300 aujourd'hui)

12 000 emplois
(contre 6 400 aujourd'hui)

4 groupes scolaires

1 plaine de sports

1 pôle de transports multimodal avec le Grand Paris Express (L15) et le RER E (Eole)

- **Préfigurer**, avec la réhabilitation de 20 000 m² de foncier bâti et non bâti pour accueillir des projets éphémères et innovants, initier de nouveaux usages et enclencher le renouveau du quartier;
- **Construire**, dédié à la réalisation de 160 000 m² neufs avec des logements, des bureaux, des commerces et des équipements qui offriront un haut niveau de services et un cadre de vie agréable aux futurs usagers du quartier.

L'agenda de la consultation publique, volet « Construire » du 2nd semestre 2017:

Du 27 juin au 15 septembre	Information et concertation citoyenne sur les projets PlayGroues sur www.participez.nanterre.fr et www.epadesa.fr
30 juin à 19h00	Réunion publique pour présenter les projets finalistes du pôle Gare – l'Epadesa, 55 place Nelson Mandela à Nanterre
1er juillet à 10h00	Balade urbaine au cœur du quartier des Groues – départ de l'Epadesa
6 Juillet à 19h00	Réunion publique pour présenter les projets finalistes du secteur Hanriot – salle de quartier Université à Nanterre
2 Septembre	Exposition des projets sur le secteur Hanriot sur les terrains occupés par le collectif YES WE CAMP pour une rencontre conviviale et approfondie avec les équipes en lice sur ce secteur – rue de la Garenne à Nanterre

Les Groues, calendrier général de l'opération 2016-2030 :

25 avril 2016	Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) PlayGroues
28 décembre 2016	Création de la ZAC des Groues par arrêté préfectoral
Du 27 juin au 15 sept. 2017	Information et concertation citoyenne sur les projets PlayGroues, pour le volet « Construire »
Février 2018	Déconstruction de la passerelle des Fauvelles assurée par la SNCF dans le cadre du projet EOLE
Avril 2018	Mise en service du nouveau Pont Hébert, travaux de mise à double sens du boulevard de La Défense, premiers permis de construire de logements

Etablissement public
d'aménagement de
La Défense Seine Arche
55 place Nelson Mandela
92024 Nanterre Cedex

www.epadesa.fr

2022	Livraison des premiers projets immobiliers en lien avec la mise en service du RER E
2025	Arrivée de la ligne 15 du métro Grand Paris Express et livraison du pôle Gare
2030	Achèvement des Groues

Détail des lots du volet « Construire » et carte du territoire en annexe

Plus d'informations sur : epadesa.fr

Retrouvez-nous sur : Twitter, Facebook, LinkedIn

L'ÉPADESA : Acteur clé du Grand Paris

L'ÉPADESA (Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche) conduit l'aménagement du projet urbain de La Défense Seine Arche et initie des développements innovants et concertés.

L'ÉPADESA favorise l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et social, le rayonnement international de la marque Paris la Défense et engage désormais le territoire du quartier d'affaires dans l'amélioration de son empreinte climatique et environnementale. En concertation avec les collectivités locales, il pilote le développement immobilier (logements, bureaux, commerces, hôtels, établissements d'enseignement supérieur, grands équipements) et accompagne les investisseurs. Il conçoit, réalise et finance les espaces publics.

L'ÉPADESA a en charge la coordination générale stratégique des chantiers sur son périmètre d'intervention. Les projets d'espaces publics, de développement immobilier, d'infrastructures structurantes (EOLE, Grand Paris Express...), s'inscrivent dans ce cadre. Il s'agit de garantir les conditions de circulation, d'assurer une bonne logistique des chantiers mais aussi le maintien et le respect des conditions d'exploitation du quartier d'affaires pour l'ensemble des usagers.

Créé par décret et ne recevant aucune subvention publique, l'ÉPADESA s'autofinance grâce à la vente de droits à construire. Il mène ses missions en s'appuyant sur des compétences internes variées : urbanistes, ingénieurs, économistes...et développe des outils d'aide à la décision pour ses partenaires. L'ÉPADESA porte aujourd'hui l'un des principaux projets de développement et de rayonnement du Grand Paris.
